

# Gwen & Cie (EI)

Mme Gwénaëlle SEVERIN  
15 Rue des Neuf Sauts  
54560 AUDUN LE ROMAN  
C.C.A.D n° E1700148

Tél: 06 26 60 01 42  
[www.gwen-et-cie.fr](http://www.gwen-et-cie.fr)  
N°SIRET: 790 810 261 00020  
Responsabilité Civile Professionnelle N° HRCP200143



## CONDITIONS GENERALES

**(Lire le document, le remplir et signer la dernière page)**

**Valable pour toute l'année 2026**

### I. CONDITIONS DE GARDIENNAGE

**1.1** L'entreprise Gwen & Cie s'engage à respecter les présentes conditions générales, ainsi qu'à fournir une prestation de qualité permettant de privilégier le bien-être, la santé, l'hygiène et la sécurité de l'animal. Le Client accepte sans réserve l'intégralité des conditions générales de vente.

**1.2.** Une pré-visite gratuite au domicile de chaque nouveau Client est indispensable, afin de le rencontrer et de créer une relation de confiance avec lui et son animal. Cette pré-visite permettra d'évaluer les besoins du Client et de prendre connaissance de toutes ses consignes, grâce à un questionnaire d'informations sur l'animal. Pour les visites à domicile un double des clés du logement devra nous être confié le jour de la pré-visite, et sera restitué à la fin de la prestation (les modalités de restitution des clés seront fixées avec le Client lors de la pré-visite).

### II. RÉSERVATION ET TARIFS

**2.1. La garde est réservée dès réception du devis complété et signé ainsi que réception des arrhes (50% du montant du séjour non remboursable) sans quoi la garde de l'animal ne sera pas réservée et cela même si le propriétaire verse les arrhes de réservation. Sauf cause valable : décès de l'animal et justificatif du vétérinaire traitant, les arrhes seront remboursées au propriétaire  
Suite à de nombreux abus et désistements de dernière minute, le devis devra être renvoyé sous 15 jours sans quoi la garde n'est pas réservée.**

**Le solde de la prestation devra être versée le jour de la pré-visite pour les nouveaux clients. Le paiement pourra être effectué en espèces, ou par chèque .**

**Pour les anciens clients qui règlent le solde par virement bancaire, celui-ci devra être effectué au plus tard 4 jours avant le début de la garde sans quoi Gwen et Cie ne débutera pas la prestation de garde .**

**2.2** Une caution de 100€ vous sera demandé en espèces ou chèque. **Cette caution est obligatoire.** Elle peut être utilisée pour une urgence vétérinaire ainsi que le déplacement chez le vétérinaire.

## Tarifs Gardiennage

Chats	14€ par jour par chat
NACS	11€ par jour
Chevaux	Nous consulter

**Les frais de déplacement seront facturés 0,60€ par kilomètre parcouru(Aller/Retour) du Siège Social de Gwen & Cie au Domicile du Client.**

**AUCUN MARCHANDAGE SUR LES TARIFS NE SERA ADMIS.**

**2.3.** En cas d'annulation 1 mois ou plus avant le début de la prestation, l'acompte de la prestation versée par le Client sera rendu. Passé ce délai, celui-ci sera encaissé. Le devis signé fait office de contrat.

## III.CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ

**3.1.** Gwen & Cie s'engage à la plus grande confidentialité concernant l'identité et le domicile du Client. Ces informations ne seront pas indiquées sur le double des clés confié.

**3.2.** Aucune pièce du logement ni aucun objet autres que ceux nécessaires à la réalisation de la prestation ne seront utilisés.

**3.3.** Tout problème ou anomalie constaté au domicile du Client durant son absence lui sera immédiatement signalé.

## IV.DROIT À L'IMAGE

**4.1.** Le Client doit **OBLIGATOIREMENT** avertir Gwen & Cie si un dispositif de vidéo surveillance, vidéo d'enregistrement (caméra) est mis en place dans le logement.

Au vu du Droit à l'image, sans en avoir été prévenu préalablement, Gwen et Cie peut refuser la garde et l'annuler.

**Le Client dispose d'un dispositif**

**Le Client ne dispose pas de dispositif**

## V. SOINS, MÉDICATION, ALIMENTATION

**4.1.** Lors des visites à domicile, une fiche de présence sera remplie durant l'absence du Client et laissée à son domicile, indiquant les heures d'arrivée et de départ ainsi que les commentaires éventuels sur le déroulement de la prestation. Le Client pourra bien entendu nous contacter aussi souvent qu'il le souhaite par téléphone, sms, Whatsapp (entre 9h00 et 21h00) pour avoir des nouvelles de son animal.

**4.2.** Les soins ou traitements médicaux éventuels seront administrés uniquement sur ordonnance du vétérinaire, et sous l'entièbre responsabilité du Client et ne seront pas facturés en supplément. Les chats nécessitant un traitement médicamenteux et ayant un accès à l'extérieur seront visités **OBLIGATOIREMENT** 2 fois par jour afin que le traitement soit administré correctement.

**4.3.** L'alimentation, la litière et les médicaments sont à la charge du Client. Des quantités suffisantes pour toute la durée de son absence devront être prévues et mises à la disposition de Gwen & Cie. Si ce n'est pas le cas, les frais d'achat seront facturés.

**4.4.** En cas d'absence prolongée, Gwen & Cie s'engage à assurer la prestation prévue jusqu'au retour du Client. Les horaires de passage prévus lors de la pré-visite pourront néanmoins être modifiés en fonction de nos disponibilités. Les frais occasionnés (prestations supplémentaires et achats éventuels) seront facturés.

**4.5** En cas de maladie de l'animal, de blessures ou de saignement anormal apparus durant la prestation, Gwen & Cie s'engage à en informer le Client immédiatement. En cas d'urgence, le Client autorise Gwen & Cie à transporter l'animal chez son vétérinaire habituel ou le vétérinaire le plus proche. Si le client n'est pas joignable, Gwen & Cie s'engage à faire soigner l'animal. Les frais découlant de ces soins seront à la charge du Client, qui s'engage à rembourser Gwen & Cie dès la présentation des justificatifs (Copie de la Facture vétérinaire + Facture de Gwen & Cie)

**4.6.** En ultime recours, et si le Client n'est pas joignable, celui-ci autorise le vétérinaire à euthanasier l'animal si cet acte est la seule et uniquement la seule alternative aux souffrances subies. En cas de décès de l'animal, Gwen & Cie s'engage à respecter la volonté du Client.

## **VI. ASSURANCE**

**6.1.** Une assurance Responsabilité Civile Professionnelle a été souscrite par Gwen & Cie chez les Assurances HISCOX dont le numéro de contrat est le HCRP200143, couvrant tous dommages que l'animal pourrait causer durant la prestation. Cependant Gwen & Cie dégage sa responsabilité à l'égard des dommages matériels infligés par l'animal au domicile du Client si toutes les consignes ont été respectées.

## **VII. RESPONSABILITÉ**

**7.1** Gwen & Cie ne saurait être tenu pour responsable d'un retard ou d'un défaut d'exécution de la prestation prévue lorsque ce retard ou ce défaut résulte, notamment, de la survenance d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers, du fait de l'administration, du fait de la météo (neige, verglas, orage etc...) ou du fait du Client.

**7.2.** Si le Client recourt à plusieurs personnes (femme de ménage, ami, famille), autre que Gwen & Cie, pour le gardiennage de ses animaux, celui-ci dégage Gwen & Cie de toutes responsabilités lorsque les personnes gardent les animaux sur la même période de garde de Gwen et Cie. Si un dommage survient lors du gardiennage, celui-ci ne saurait être imputable à Gwen & Cie.

**7.3.** Gwen & Cie se dégage de toutes responsabilités si une tierce personne (ami, famille etc..) garde l'animal avant ou après la période de gardiennage de Gwen & Cie.

**7.4.** Gwen & Cie s'accorde le droit de refuser toute demande de prestation allant à l'encontre de la santé ou du bien-être des animaux.

Gwen & Cie s'accorde le droit de quitter le logement et d'écourter la visite si le logement n'est pas chauffé en période hivernale (Température inférieur à 15°C).

## **VIII. JOURS FÉRIÉS**

**8.1.** Un supplément de 5 € sera appliqué les jours fériés, ainsi que sur les prestations réalisées les après-midi du 24 décembre et du 31 décembre.

## IX. SOUHAIT DU CLIENT EN CAS DE BLESSURE OU DE DÉCÈS

**9.1.** En cas de blessure de l'animal, quel montant maximum voulez-vous engager pour soigner celui-ci ? \_\_\_\_\_ €

**9.2.** En cas de blessure avec séquelle nuisant à l'intégrité physique de l'animal ( ex : Paralysie train arrière, paralysie train avant ) que souhaitez-vous pour votre animal ? (Cochez la case correspondant à votre souhait)

**Euthanasie**

**Poursuite des soins**

**9.3.** En cas de décès de l'animal, que souhaitez-vous pour lui ?(Cochez les cases correspondant à vos souhaits)

**Autopsie**

**Pas d'autopsie**

**Crémation collective**

**Crémation individuelle afin d'avoir les cendres**

## X. MUTUELLE ANIMAUX

25. Votre animal dispose-t-il d'une mutuelle santé :  **Oui**     **Non**

Si oui, merci de préciser :

**Nom de la compagnie de mutuelle :** \_\_\_\_\_

**Numéro de contrat :** \_\_\_\_\_

**Numéro d'assistance :** \_\_\_\_\_

## XI. REMPLACANTS DE GWEN & CIE

**11.1.** En cas d'empêchement, la gérante de Gwen et Cie, Mme SEVERIN Gwénaëlle autorise Mr Maxime SEVERIN (son fils) ou Mr Denis SEVERIN (son époux) à la remplacer.

## XII. CONGÉS ANNUELS DE GWEN & CIE

**12.1.** La gérante de Gwen et Cie s'octroiera des congés annuels du **Dimanche 01 Mars 2026 au Dimanche 22 Mars 2026 inclus, du Samedi 29 Août 2026 au Dimanche 20 Septembre 2026 inclus** ainsi qu'un week-end par mois suivant les demandes de garde.

Les congés annuels étant prévus plus de 1 an à l'avance aucune exception ne sera admise.

**En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des congés annuels de Gwen et Cie et renonce à demander une prestation de garde lors de ceux-ci.**

### **XIII. PHOTOS**

**13.1.** Je soussigné : \_\_\_\_\_ propriétaire de l'animal ou des animaux gardés Mme SEVERIN Gwénaëlle, autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) cette dernière à photographier mon ou mes animaux (nom des animaux) :

---

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Mme SEVERIN Gwénaëlle à fixer, reproduire et communiquer au public des photographies prises dans le cadre de la pension de l'animal. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par Mme SEVERIN Gwénaëlle ou être cédées à des tiers, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extrait et notamment : Presse, exposition, publicité, projection publique, concours, carte de visite, flyer, site internet etc..... Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit de procéder à une exploitation des photographies dans tous supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autres exploitations préjudiciables.

**En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions de vente de prestation figurant sur chaque face du document (5 pages).**

*Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ en double exemplaire*

**Nom et Signature du Client**

**Nom et Signature de la Gérante**